

Description	S. O.	✓	Notes
1. Conformité à la loi sur les valeurs mobilières et exemptions			
2. Changement de propriétaire			
3. Investissement Canada – exemption, avis ou transaction révisable (pour acheteurs étrangers)			
4. Exigences de la loi sur les ventes en vrac			
5. Lois sur les architectes provinciales et territoriales			